

CAHIER DES CHARGES TECHNIQUES POUR L'ORGANISATION

D'UNE FINALE D'UNE DISCIPLINE GEREE PAR LA CUN-cbg

Ce document donne les directives de la partie technique des Championnats, et Grands Prix SCC, il est rédigé sous la responsabilité des Groupes Travail de chaque discipline.

Pour la partie organisation administrative, il faut prendre en référence le tronc commun du Cahier des Charges des Disciplines Gérées par la CUN cbg et le tableau des subventions et aides accordées (révisées tous les ans) de la CUN cbg.

SOMMAIRE

Disciplines – Conditions particulières

	Pages
- Campagne.....	2 à 4
- Mondioring.....	5 à 7
- Obéissance.....	8 à 9
- Pistage Français et Grand prix SCC	10 à 13
- Pistage F. C. I.	14 à 15
- Recherche Utilitaire.....	16 à 18
- R. C. I.	19 à 21
- Ring et DOM TOM.....	22 à 23
- Sauvetage	24 à 27

La Coupe/Championnat de France et le Grand Prix SCC de Travail Pratique en Campagne seront organisés le deuxième week-end complet d'octobre

Cette finale comporte deux catégories d'épreuves :

- Le Grand Prix SCC, réservé aux meilleurs chiens de la saison en campagne 2.
- **La Coupe et le Championnat de France**, réservés aux meilleurs chiens de campagne 3 et permettant l'attribution du titre de « **Vainqueur de la Coupe de France** » et du titre de « **Champion de France de Travail Pratique en Campagne** ».

La préparation et le déroulement de la finale doivent se faire avec la plus grande attention afin d'éviter toutes les erreurs qui pourraient fausser les résultats ou ternir l'image de notre discipline.

I - SITE DE LA MANIFESTATION

La manifestation devra se dérouler sur deux sites bien distincts, le site du parcours campagne et les terrains de pistage.

Site du parcours campagne :

Le comité d'organisation devra s'enquérir d'un vaste terrain (3 à 5 hectares mini) de préférence clos.

- Ce terrain par sa configuration et sa variété devra se prêter aux différentes épreuves de la discipline. Dans la mesure du possible il doit permettre la pratique de sauts naturels sans caractère de dangerosité (un grillage d'un mètre de couleur vive et très voyant, un fossé ou une rivière n'excédant pas 3,50 m de large, une haie de préférence naturelle comprise entre 1m10 et 1m20 et un mur, de préférence, de 1,80 m de hauteur et 2m au maximum, sans débord saillant ou palissade en bois, de 1m80 de hauteur et de 2 m au maximum).
- Il est impératif qu'un plan d'eau ou qu'une rivière se trouve sur le site retenu.
- Afin de canaliser les spectateurs et notamment la zone de recherche, il est souhaitable de délimiter les zones de travail à l'aide de barrières ou de calicots.

Terrains de pistage :

- Des terrains de pistage pas trop éloignés du site du parcours afin de donner la possibilité aux spectateurs d'aller de l'un à l'autre.
- Un minimum de 3 hectares est nécessaire pour chaque piste. Dans la mesure du possible, utiliser les mêmes terrains par épreuve (exemple : les libres dans du petit blé - les traits dans de la jachère)

- **II – ORGANISATION GENERALE** Dès le vendredi, une salle à proximité du site du parcours, devra être prévue pour la réunion du Groupe de Travail. Il en est de même pour une réunion éventuelle, au cours de la Finale, selon les disponibilités des juges, des animateurs régionaux et concurrents de la discipline.
- Le site parcours devra être disponible le vendredi dans la matinée pour permettre au jury du terrain de mettre en place ses parcours Grand Prix SCC et Championnat.
- Aucun entraînement ne sera autorisé sur le site.

Réception - Accueil :

- Lors de cette réception, il sera distribué le programme du week-end et un dossard à chaque concurrent.
- Le numéro de dossard devra correspondre à l'ordre de la sélection. Ce numéro permettra également d'identifier les concurrents à la lecture des programmes.

Grand Prix SCC :

Réservé aux chiens de campagne 2 sélectionnés suivant les critères et le nombre définis par le Groupe de Travail Campagne en début de saison.

- Il se déroulera obligatoirement le samedi, pour tous les concurrents, par les épreuves du parcours ; les épreuves du pistage s'effectuant le dimanche.
- L'ordre de passage des trois premiers concurrents du parcours aura été déterminé par un tirage au sort effectué la veille lors de la réception d'accueil ainsi que l'ordre des épreuves du travail à l'eau.
- L'ordre de passage du pistage, sera déterminé par un tirage au sort, le samedi soir.

Championnat de France :

Réservé aux meilleurs chiens de campagne 3 sélectionnés suivant les critères retenus par le Groupe de Travail Campagne en début de saison.

- Il se déroulera obligatoirement sur deux journées :
 - le samedi réservé aux épreuves de pistage,
 - le dimanche aux épreuves du parcours.
- L'ordre de passage sera déterminé par tirage au sort, c'est à dire :
 - Le vendredi soir pour le pistage,
 - le samedi soir les trois premiers concurrents du parcours où sera également tirés au sort l'objet à garder, l'attaque arrêtée et l'ordre des épreuves du travail à l'eau.

Restauration :

- Les déjeuners (midi) devront être pris, de préférence, sur le site.
- En ce qui concerne les soirées, il est laissé libre initiative au Comité d'organisation.

III - ORGANISATION SPECIFIQUE

Préparation du site :

Le Comité d'Organisation devra quelques mois avant la finale, prendre rendez-vous sur le site avec le jury « Parcours », aux fins de préparation des épreuves, et dans la mesure des disponibilités, avec un membre du GTC.

Secrétariat fixe :

Le secrétariat fixe devra se situer dans un local indépendant, au calme et **interdit d'entrée à toutes personnes autres que le jury et les membres du G.T.C.**

- Il sera constitué au minimum de deux personnes, l'une connaissant la saisie informatique sur tableur et l'autre la discipline afin de pouvoir décrypter éventuellement les commentaires du jury.
- Il devra être équipé d'un poste informatique (micro-ordinateur et imprimante performante).
- Le G.T.C. fournira le logiciel de saisie des feuilles de pointage.

Secrétariat mobile :

- Le secrétariat mobile sera assuré par une personne formée administrativement et entraînée à ce genre de travail.

Hommes aux agrès :

- Ils devront à tout moment être disponibles pour réparer ou modifier les obstacles. Leur fonction est primordiale afin d'éviter tout problème.
- Ils seront également à la disposition du jury pour toute intervention matérielle sur le parcours.

Lanceurs d'appâts / Rapports à l'eau :

- Prévoir à la disposition du jury, deux ou trois personnes (toujours les mêmes) qui sur son indication, lanceront les appâts et les rapports à l'eau.

Révolvers & Cartouches :

- Les organisateurs devront mettre à disposition du jury, deux révolvers à cartouches à blancs de calibre 6 mm double charge ou 9 mm, ainsi que les cartouches adéquates en nombre suffisant sachant que huit cartouches sont nécessaires par participant, tant à la Coupe/Championnat qu'au Grand Prix SCC.

Service d'ordre :

- Le comité d'organisation devra disposer d'une équipe suffisante pour assurer le service d'ordre sur le parcours.

IV - JURYS

Il est composé :

- Parcours : (deux juges qualifiés depuis plus de deux ans) qui officiera le samedi pour le Grand Prix SCC et le dimanche pour le Championnat.
- Pistage : (un juge qualifié depuis plus de deux ans –Cf. liste des juges parcours et/ou liste des juges pistage-Campagne) qui officiera le samedi pour le Championnat et le dimanche pour le Grand Prix SCC.
- Un commissaire aux concurrents, membre du G.T.C.
- Quatre Hommes Assistants (deux pour le Grand Prix SCC et deux pour le Championnat) qui seront choisis, la super-sélection n'ayant lieu que tous les deux ans, sur la liste des H.A. niveau 3, en cours de validité, par le GTC en coordination avec le Jury désigné (sans négliger, les années de super-sélection, les H.A. récipiendaires) Le dimanche, les H.A. du Grand Prix, officieront pour le Championnat, l'un en tant qu'H.A. remplaçant et l'autre, en tant qu'H.A. civil.

Le Championnat de France et les Grands Prix SCC de Mondioring seront organisés le dernier week-end complet de mai

I – SITE DE LA MANIFESTATION

La manifestation a lieu sur deux terrains, si possible avec tribunes, dans la même infrastructure mais avec un espace suffisant entre les deux pour que le travail des uns ne gêne pas celui des autres.

Spécifications techniques pour chaque terrain :

Terrain :

- La superficie du terrain du concours devra être au minimum de 60 x 40 m ou d'une superficie maximum de 5000 m².
- Le sol ne devra pas être dur, c'est à dire ni pavé, ni macadamisé. On aura soin de veiller que le terrain soit dégagé de tout objet ou élément de décors qui puisse blesser le chien
- Il devra être correctement éclairé si les épreuves devaient se terminer de nuit.
- Le terrain devra obligatoirement être clôturé suivant le règlement en vigueur.
- Pour accéder au terrain, 2 entrées au moins sont nécessaires. L'une pour les conducteurs accompagnés de leur chien, l'autre pour les H.A.
- Il sera décoré d'après le thème défini par l'organisateur et dans l'esprit de la discipline.
- Dès la mise en place de la décoration, l'organisateur devra interdire l'accès au terrain pour entraînement à tous les concurrents sous peine d'élimination.
- Il est rappelé que le terrain doit être tracé d'après les instructions du Juge.
- Pour l'exercice de « la recherche », un endroit hors terrain mais à sa proximité, sera prévu pour isoler le chien et son conducteur. Un seau d'eau y sera maintenu plein, afin que le chien puisse se désaltérer.

Agrès :

- Ils seront conformes au règlement.
- Les différentes positions des agrès (hauteur ou longueur) devront être repérées et marquées afin de faciliter leur réglage.
- Prévoir une bâche contre la pluie pour la palissade.
- Prévoir également de quoi remplacer les parties défectueuses des sauts, (planches, barres, etc....) qui pourraient être dégradées en cours d'exercice.

Local ou abri des Hommes Assistants :

- Il devra être situé à plus de 5 mètres du terrain de compétition et être aménagé de telle manière, qu'en aucun cas, le chien en cours d'épreuve, ne puisse être distrait par la vue des Hommes Assistants s'y abritant.
- Il sera équipé de chaises pour le repos des H.A et des bouteilles d'eau seront mises à leur disposition. Il sera isolé du sol et chauffé si besoin.

II – ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Secrétariat :

- Il est constitué de trois personnes : deux au secrétariat fixe et une « volante » près du jury.
- Il sera mis à leur disposition tous les équipements et documents nécessaires à l'exécution de leur fonction (papier brouillon, calculettes, feuilles de pointages préparées, programme à jour ...)
- Prévoir deux ordinateurs avec programme reconnu, un pour la Coupe de France et un pour les Grands Prix lorsque ces deux épreuves se déroulent simultanément sur des terrains différents.

Local Secrétariat :

- Il sera suffisamment dimensionné et équipé (tables, chaises, prises électriques...) pour recevoir deux postes de secrétaires.
- Il sera implanté de façon à ce que le secrétariat soit en constante relation visuelle avec le Juge.
- Sa conception permettra une protection du vent, de la pluie, et même du soleil.
- Il sera équipé du matériel de sonorisation, avec un micro HF pour le Président du Jury, un micro fixe pour le secrétariat.

Matériels :

- Feuilles de pointages ou matériel informatique
- Feuilles de rapport de concours.
- Matériel pour le tirage au sort du passage des concurrents
- Matériel et produit de traçage.
- Appâts variés pour le lancer et la dissémination au sol.
- Petits bois (2² x 15).en nombre suffisant.
- Revolvers (2) Calibre 9 mm ou 6 mm triple charge, avec des cartouches en nombre suffisant.
- Panneau d'affichage des feuilles de pointage.
- 2 Fanions 1 vert, 1 rouge, pour les fuyantes.
- Les objets pour les exercices du rapport, de la garde d'objet, éventuellement pour l'absence avec diversion.
- Les accessoires à utiliser par les Hommes Assistants.
- Le matériel nécessaire à la confection de l'obstacle pour l'attaque de face au bâton.
- Des seaux, sable et pelles pour la propreté du terrain.

III - ORGANISATION SPECIFIQUE

Hommes de terrain :

- Ils seront en nombre suffisant pour la mise en place rapide du parcours suivant les instructions du Juge.
- Ils seront dotés de matériels et de produits de traçage.
- Deux personnes seront prévues pour le réglage des agrès.
- Une personne pour l'exercice du refus d'appâts.
- Une personne chargée de l'affichage des feuilles de pointages.
- Une personne pour l'exercice des « petits bois ».
- Une personne pour les fanions pour les attaques fuyantes.

Divers :

- Le Comité Organisateur devra disposer d'une équipe suffisante pour assurer le service d'ordre aux entrées, dans les tribunes et autour du terrain.
- Le service vétérinaire sera prévu et un lecteur de puce électronique sera mis à la disposition des jurys pour des contrôles éventuels d'identité.

IV – JURYS

Les Présidents des Jurys seront contactés en temps voulu par le Comité organisateur en vue de la reconnaissance du terrain.

- Il est obligatoire de leur envoyer, au moins un mois avant la finale :
 - Un plan de la ville avec situation du terrain
 - Un plan détaillé de ce terrain précisant ses dimensions
 - L'emplacement réservé au jury, des tribunes et du local attribué aux H. A.
 - L'indication des portillons d'entrées et de sorties possibles des hommes assistants et des concurrents.

Le Président du Jury pourra ainsi donner aux organisateurs toutes les indications utiles pour que le terrain soit tracé d'avance et, non au dernier moment.

- Il est évident, conformément au règlement, que toute forme d'entraînement est interdite sur le terrain tracé, ainsi que dans l'enceinte de la manifestation, sous peine d'exclusion du championnat.
-

V - LES CONCURRENTS

- Vu le mode du « tirage au sort du passage des concurrents » (tirage au sort des 4 premiers, et ensuite, chaque concurrent tire au sort le suivant), le parking devra être à proximité du ring pour éviter une trop grande perte de temps entre le passage de chaque concurrent.
- Le jury, avec l'accord du GT M peut, si les conditions climatiques sont exceptionnellement défavorables, décider de couper le programme en deux parties : l'une le samedi et l'autre le dimanche.
- Les chiens « en blanc » seront dans l'obligation d'être sur les lieux du Championnat dès le vendredi, veille du concours, à la disposition du jury afin de servir à la préparation des hommes assistants tout en étant "chiens en blanc" le samedi et le dimanche matin.
- Un brassard sera offert à chaque concurrent, qui portera son numéro dans l'ordre de la sélection ainsi que le lieu et la date de la Finale.

Le Championnat de France et les Grands Prix SCC d'Obéissance seront organisés le premier week-end complet de mai

Cette finale comporte 3 catégories d'épreuves :

- Le Grand Prix SCC d'Obéissance Classe 1, réservé aux chiens LOF
- Le Grand Prix SCC d'Obéissance Classe 2, réservé aux chiens LOF
- La coupe de France d'Obéissance Classe 3, réservé aux chiens LOF, qui se déroule en 2 manches, et permet l'attribution du titre de « Champion de France d'Obéissance »

Les critères de sélection à ces épreuves sont définis annuellement par le Groupe Travail Obéissance

I – SITE DE LA MANIFESTATION

Il devra répondre aux critères suivants :

Dans un hall couvert (de préférence) ou sur un stade afin d'installer 2 rings similaires. Dans le cas de terrain avec gazon naturel, celui-ci devra être très court. (Les objets et apportables doivent être vus, depuis le point de départ de l'exercice)

Terrain :

Le terrain ne sera tracé qu'en fin d'entraînement le vendredi, le samedi ou le dimanche matin, conformément aux indications du jury.

Un abri avec table et chaises sera installé sur chaque ring pour les secrétaires.

II – ORGANISATION GENERALE

La veille du Championnat, après les séances d'entraînement :

- Contrôle vétérinaire (Prévoir ne personne chargée de gérer le passage des chiens, pour éviter toute altercation)
- Le tirage au sort s'effectuera avec la remise des dossards ou brassards qui porteront l'inscription : Coupe de France d'Obéissance, l'année et le lieu qui seront offerts aux concurrents en souvenir.

Le mois précédent la manifestation, il sera adressé au Président du Jury :

- Un plan détaillé du site
- Les dimensions des rings (2) (30 m x 40 m)
- L'emplacement réservé au jury
- L'emplacement des tribunes, stands, buvettes (éventuellement)
- Les portillons d'accès pour l'entrée et la sortie des concurrents.

Ces éléments permettront de donner toutes les indications utiles aux organisateurs pour le traçage des terrains.

Secrétariat :

Cette partie administrative sera assurée par :

- Des secrétaires de terrain formés (ées) administrativement et entraînés (ées) à ce genre de travail.
- Des secrétaires perfectionnés (ées) en informatique et pour les carnets de travail, un ou une secrétaire qui peut être un membre du G.T.O.
- Mettre à la disposition du secrétariat tout le matériel dont il aura besoin : ordinateur, imprimante, cartouches d'encre, papiers, etc.
- A l'extérieur, installation d'un panneau pour afficher les feuilles du classement provisoire.

Commissaires :

Général :

Une personne peut être désignée pour assurer la liaison, un membre du Groupe de Travail est susceptible de remplir cette tâche.

De ring :

Charger d'avertir, préparer et diriger chaque concurrent avant son entrée sur le terrain, afin d'éviter les retards ou les erreurs.

Aux concurrents :

Un Commissaire aux concurrents (Commissaire chef), agréé par le G. T. O., il agit par délégation du juge et, est chargé de donner toutes les directives aux conducteurs. Il est l'interface entre le concurrent et le juge : il doit à ce titre mettre le conducteur en confiance et lui servir de guide.

2 Commissaires aux agrès, agréés par le G. T. O., ils sont chargés de la mise en place et de l'enlèvement occasionnel du matériel sur le terrain en fonction des exercices.

Matériel :

- Sonorisation : 1 micro pour le secrétariat.
1 micro H.F. pour chaque jury (2).
- Un sautoir conforme au règlement.
- Une douzaine de cônes ou sphères.
- Trois jeux de 3 haltères bois de tailles et poids différents (grandes, moyennes, petites).
- Trois haltères métalliques de différentes tailles.
- Des objets bois (2 cm x 2 cm x 10 cm) pour l'odorat (6 objets par concurrent, plus une réserve, pour les classes 2 et 3).
- Du plâtre, sciure ou bombe à peinture, pour traçage (en salle, prévoir du ruban adhésif, couleur voyante en fonction du revêtement de sol).
- Du matériel de nettoyage (pelle, sciure, eau)
- De l'eau pour désaltérer les chiens
- Des panneaux chiffrés de 1 à 7 pour les absences

Chien(s) en blanc :

- Les chiens en blanc dans chaque classe, seront proposés par l'organisateur au GT Obéissance, et seront d'un niveau suffisant, afin de pouvoir apprécier le travail demandé par le jury.

La Coupe et le Championnat de France de Pistage Français seront organisés le 3ème week-end complet de mars

I - SITE DE LA MANIFESTATION

Les terrains de pistage :

Deux zones de pistage, une pour les « libres et une pour les « traits » pas trop éloignées les unes des autres, afin de donner la possibilité aux spectateurs d'aller de l'un à l'autre des terrains. Les chemins d'accès devront être suffisants pour absorber le nombre de véhicules. Penser au nombre croissant de camping-cars.

II – ORGANISATION GENERALE

La Coupe de France :

- Réservée aux meilleurs chiens de pistage « PF3 » sélectionnés suivant les critères retenus par le Groupe de Travail Pistage. Elle se déroulera obligatoirement sur deux journées.

Contrôle Vétérinaire :

- Le contrôle vétérinaire aura lieu dès le vendredi, dans un endroit défini au préalable.

Réception - Accueil :

- Lors de cette réception, il sera distribué l'enveloppe d'accueil et un dossard à chaque concurrent.
- Le numéro de dossard devra correspondre à l'ordre de la sélection. Ce numéro permettra également d'identifier les concurrents à la lecture des programmes.

Ordre de passage sera déterminé par tirage au sort :

- Le vendredi soir pour répartir les équipes « Libre » « Trait ».
- Le samedi et dimanche matin seront tirés au sort, par le Commissaire Général, avant le départ en piste, trois concurrents de chaque catégorie.
- Dans chaque catégorie, après son passage le 1^{er} concurrent tire le 4^{ème}, le 2^{ème} concurrent tire le 5^{ème} et ainsi de suite.
- En trait l'arrivée sera tirée au sort juste avant le départ par le concurrent sous la responsabilité d'un membre du G. T. Pistage, ou d'un juge nommé par celui-ci.

Restauration :

- Les déjeuners (midi) devront être pris de préférence à proximité du lieu de pistage.
- En ce qui concerne les soirées, il est laissé libre initiative au Comité d'Organisation.

Stationnement des concurrents :

- Sur tous les points de rassemblement, il est indispensable de prévoir un emplacement spécialement réservé à tous les véhicules des concurrents ainsi que ceux des officiels (véhicules qui seront identifiables).

Stationnement des spectateurs :

- Il est très important que le stationnement des véhicules ne soit pas une gêne au bon déroulement de la Coupe
- Prévoir un nombre de commissaires suffisants pour éviter les encombrements.
- L'accès de la manifestation est gratuit.

III - ORGANISATION SPECIFIQUE PISTAGE

Préparation du site :

Quelques mois avant la finale, le Comité d'Organisation devra envoyer au Groupe de Travail Pistage le plan détaillé des terrains de pistage.

Organisation spécifique à la Coupe

Terrains :

- Le vendredi, le Comité d'Organisation devra faire le tour des terrains disponibles avec le Groupe de Travail Pistage, afin de faire le maximum pour égaliser les chances des finalistes.
- Toutes les pistes en « libre », comme en « trait » devront être numérotées sur plan et piquetées sur le terrain à l'avance.

Traceurs :

- Le Comité d'Organisation devra disposer d'une équipe de **traceurs sélectionnés**, trois en « libre » dont un faux et trois en « trait » dont un faux.
- Prévoir un ou deux traceurs de remplacement.

Secrétariat fixe :

Le secrétariat fixe devra se situer dans un local isolé, au calme et interdit d'entrée à toute personne autre que le jury et les membres du Groupe de Travail Pistage.

- Il devra être équipé d'un poste informatique (micro-ordinateur et imprimante).
- Il devra être mis à disposition un photocopieur et une connexion internet pour communication des résultats
- Le secrétariat sera constitué au minimum de deux personnes, l'une connaissant la saisie informatique sur tableur et l'autre la discipline.

Service d'ordre :

- Le Comité d'Organisation devra disposer d'une équipe suffisante pour assurer le service d'ordre sur les pistes et le long des routes.

IV – JURY

Le jury de la Coupe de France sera composé de trois juges, et un suppléant c'est à dire :

- un juge en « trait » partie piste.
- un juge en « trait » arrivée.
- Un juge en « libre »
- Les membres du G. T. P. seront superviseurs de la coupe.

Le Président du Jury est désigné par le Groupe de Travail Pistage.

Le Grand Prix SCC de Pistage Français sera organisé le 3^{ème} week-end complet de février

I – ORGANISATION GENERALE

Le Grand Prix SCC :

- Elle est réservée aux meilleurs chiens de pistage « PF2 » sélectionnés suivant les critères retenus par le Groupe de Travail Pistage.
- Elle se déroule obligatoirement sur deux journées.

Réception – Accueil :

- Lors de cette réception, il sera distribué le programme du week-end et un dossard à chaque concurrent.
- Le numéro de dossard devra correspondre à l'ordre de la sélection. Ce numéro permettra également d'identifier les concurrents à la lecture des programmes.

Ordre de passage sera déterminé par tirage au sort :

- Le vendredi soir pour répartir les équipes « libre » et « trait ».
- Le samedi et dimanche matin seront tirés au sort, par le Commissaire Général, avant le départ en piste, trois concurrents de chaque catégorie.
- Dans chaque catégorie, après son passage le 1^{er} concurrent tire le 4^{ème}, le 2^{ème} concurrent tire le 5^{ème} et ainsi de suite.

Restauration :

- Les déjeuners (midi) devront être pris de préférence à proximité du lieu de pistage.
- En ce qui concerne les soirées, il est laissé libre initiative au Comité d'Organisation.

II - ORGANISATION SPECIFIQUE PISTAGE

Préparation du site :

- Le Comité d'Organisation devra quelques mois avant la finale, envoyer au Groupe de Travail Pistage le plan détaillé des terrains de pistage.

Terrains :

- Toutes les pistes en « libre », comme en « trait » devront être numérotées sur plan et piquetées sur le terrain à l'avance.

Traceurs :

- Le Comité d'Organisation devra disposer d'une équipe de **traceurs sélectionnés**, trois en « libre » dont un faux, trois en « trait » dont un faux.
- Prévoir un ou deux traceurs de remplacement.

Secrétariat fixe :

Le secrétariat fixe devra se situer dans un local isolé, au calme et interdit d'entrée à toute personne autre que le jury et les membres du Groupe de Travail Pistage.

- Il devra être équipé d'un poste informatique (micro-ordinateur et imprimante). Le G.T.P. fournira le logiciel de saisie.
- Il devra être mis à disposition un photocopieur et une connexion internet pour communication des résultats.
- Le secrétariat sera constitué au minimum de deux personnes, l'une connaissant la saisie informatique sur tableur et l'autre la discipline.

Service d'ordre :

- Le Comité d'Organisation devra disposer d'une équipe suffisante pour assurer le service d'ordre sur les pistes et le long des routes.

III - JURY

Le Jury du Grand Prix SCC est composé de deux juges:

- un juge en « libre »
- un juge en « trait »

IV - FINALISTES

- La liste des finalistes devra parvenir aux organisateurs au minimum 10 jours avant la Coupe.
- Les finalistes du Grand Prix, au nombre de 20 (plus éventuellement un ou deux chiens de races non représentées), seront accueillis du vendredi soir au dimanche soir (voir cahier des charges administratives)

Le Championnat de France de Pistage F. C. I. sera organisé le premier week-end complet de mars

I – SITE DE LA MANIFESTATION

- Le terrain devra être facilement accessible et l'accès clairement fléché.
- Il est indispensable de prévoir des aires de stationnements spécialement réservés à tous les véhicules des concurrents ainsi que ceux des officiels (véhicules qui seront identifiables).
- Il comprendra également des infrastructures sanitaires ainsi que des locaux pour le secrétariat.
- Prévoir la possibilité de restauration sur place.

II - ORGANISATION GENERALE

Contrôle Vétérinaire :

Le contrôle vétérinaire doit être terminé avant le tirage au sort.

III – ORGANISATION SPECIFIQUE

Comité d'Organisation :

- Un Commissaire Général chargé de l'organisation générale.
- 2 chefs de piste, juges ou concurrents de haut niveau, qui assurent le tirage au sort par 3 sur le terrain.
- Des traceurs et des faux traceurs expérimentés et en nombre suffisant.

Service d'ordre :

- Un Commissaire

Secrétariat :

- Un secrétariat efficace

Les résultats :

- Le résultat doit être inscrit dans le carnet de travail de chaque concurrent (2 résultats individuels + le total).
- La mention "Coupe de France de pistage F.C.I. doit également y être mentionnée
- En cas d'égalité de points le concurrent ayant obtenu le meilleur résultat à l'une des pistes est classé avant l'autre. Si tous les résultats sont identiques ils sont classés à la même place (ex-æquo)
- Le concurrent qui aura réussi les 2 pistes (au moins 70% à chacune) sera classé avant le concurrent qui aura totalisé moins de 70% à l'une des pistes même si celui-ci totalise plus de points.

Calcul du championnat de France : addition des 5 concours sous 4 juges différents + les 2 pointages du meilleur sélectif + les pointages de la coupe, cette somme divisée par 9, et donnera une moyenne sur 100 points.

IV - EQUIPEMENTS TECHNIQUES

Communication – Information :

- Un tableau d'affichage officiel sur lequel les résultats doivent être enregistrés au fur et à mesure.
- Un moyen de communication entre les terrains de piste et le club pour des raisons d'organisation (cas d'urgence, communication des résultats etc.).
- Disposer d'un téléphone au secrétariat du terrain (obligatoire en cas d'urgence).
- D'un portique ou figurera le plan de la piste pour que les spectateurs puissent suivre le parcours du concurrent.

Concurrents :

- Un dossard ou un brassard.

Pistage :

- Des piquets de départ bien visibles en nombre suffisant.
- Des objets conformes au règlement et numérotés au N° de la piste.
- Une restauration itinérante pour les juges, les concurrents et les visiteurs sur les pistes.
- Un véhicule guide pour accompagner les concurrents.
- Remplir correctement et rapidement les carnets de travail et établir le classement.

V - PRESCRIPTION GENERALE

Les directives établies dans le règlement R.C.I. classe 3 sont déterminantes et à respecter rigoureusement.

Le Championnat de France de Recherche Utilitaire sera organisé le 2ème week-end complet d'avril, si pâques est à cette date, il sera organisé le 3ème week-end d'avril

I - SITE DE LA MANIFESTATION.

Profils de parcours.

Les poseurs de parcours ayant une parfaite connaissance de la recherche utilitaire devront établir en concertation avec le responsable de l'organisation technique les projets de parcours sur cartes (échelle à partir de 1/25 000ème).

Les objets perdus devront être placés avec précision sur les descriptifs de parcours pour permettre au juge et au commissaire de les situer avec exactitude lors de la recherche.

Les longés et traversées de route à grande circulation (nationales, départementales etc.) ne comportant pas d'aménagements spécifiques assurant la sécurité des piétons sont interdits, de même que les bords de falaises ou précipices en dehors de toute protection.

II - ORGANISATION GENERALE

Le Championnat de France

Réservé aux dix meilleurs chiens de Recherche Utilitaire de la classe III, sélectionnés suivant les critères retenus par le Groupe de Travail Recherche Utilitaire.

Il se déroule obligatoirement sur deux journées.

Les organisateurs devront établir :

Un tableau horaire (heure de départ du poseur de parcours, heure de prise de parcours, heure de fin de la recherche).

Un profil général des parcours, avec les noms des personnes recherchées, heure des prises de recherches, par journée d'épreuves, ce dossier est à présenter au juge dès son arrivée.

Un programme comprenant le nom et la fonction des personnes chargées de l'organisation de la Coupe de France de Recherche Utilitaire, la liste nominative des équipes sélectionnées ainsi que les horaires de pistes, des repas et toute autre information utile au bon déroulement de la manifestation. De plus, un membre de l'organisation générale sera nommé Commissaire Référent et pourra donner toutes les informations quant au déroulement de la manifestation ou porter assistance à quiconque. Pour ce faire un numéro de téléphone « Assistance C.F.R.U. » sera annoté sur le programme.

En aucun cas il ne sera fait mention sur ce programme des noms ou prénoms des traceurs, la plus grande confidentialité étant de rigueur.

Un véhicule sera mis à disposition du juge et du commissaire juge.

Les équipes maîtres et chiens auront à leur disposition un commissaire avec véhicule pour l'aller et un commissaire avec véhicule pour le retour.

Pour les spectateurs un ou deux minibus seraient un plus.

L'organisation générale est couverte impérativement d'émetteurs-récepteurs ou de téléphones portables.

Contrôle Vétérinaire :

Le contrôle vétérinaire aura lieu dès le vendredi en fin de journée, dans un endroit défini au préalable.

Réception Accueil :

Lors de cette réception, il sera remis à chacun le gilet de la CUN cbg, ainsi que le programme de la Coupe de France de Recherche Utilitaire.

Ordre de passage sera déterminé par tirage au sort :

Le samedi et le dimanche le tirage au sort sera effectué par demi journée par le Commissaire Général sous la responsabilité du juge.

Restauration

Les repas devront être pris de préférence à proximité du lieu des épreuves.
En ce qui concerne les soirées, il est laissé libre initiative au Comité d'Organisation

Stationnement des postulants :

Au niveau du P.C., il est indispensable de prévoir un emplacement spécialement réservé à tous les véhicules des postulants ainsi que ceux des officiels (véhicules qui seront identifiables).
Il sera également prévu une possibilité de stationnement pour camping-cars au plus près du P.C.

Stationnement des spectateurs :

Il est très important que le stationnement des véhicules ne soit pas une gêne au bon déroulement de la coupe.
Prévoir un nombre de commissaires suffisants pour éviter les encombrements.

Accueil visiteurs :

L'accès de la manifestation est gratuit.

III – ORGANISATION SPECIFIQUE RECHERCHE UTILITAIRE

Préparation du site :

Le Groupe de Travail Recherche Utilitaire prendra attache, au plus tard un mois avant la date de la Coupe de France, auprès des organisateurs afin de se rendre sur place pour validation des tracés. Le Groupe Travail pourra en cas de nécessité faire modifier ou supprimer tout tracé ne correspondant pas au Règlement, présentant un danger particulier ou ne répondant pas à l'éthique de la R.U.

Les organisateurs devront avoir une parfaite connaissance de la région et toutes les cartes nécessaires à l'établissement des parcours.

Ils auront , de plus, la possibilité de présenter des pistes dites « de secours » pouvant être substituées en cas de non validation d'un tracé, ou, en remplacement de dernière minute.

Ces parcours seront également validés le jour de la visite technique du GTRU.

Au cours de cette visite, le G.T.R.U. s'assurera que les locaux répondent aux exigences d'une telle manifestation.

Une salle indépendante de celle réservée à la Coupe de France sera mise à la disposition du G.T.R.U pour permettre une réunion de travail du GT, des Correspondants Régionaux et des Juges le vendredi après-midi.

Organisation spécifique du Championnat :

Terrains :

Le vendredi, le comité d'organisation devra faire part au Groupe de Travail Recherche Utilitaire de toutes modifications de dernière minute concernant les tracés ou l'organisation générale.

Poseurs :

Prévoir un ou deux poseurs de remplacement.

Commissaire aux postulants :

Aura la charge d'acheminer sur les lieux de la recherche les postulants et l'objet de référence ,lequel objet aura été porté par le traceur lors de la pose de sa piste et placé dans un sac plastique. Cet objet de référence sera mis à la disposition du postulant, 30 minutes avant le départ.

Les chiens seront soumis collectivement à un coup de feu, tiré par le juge, conformément au règlement de la Recherche Utilitaire.

Secrétariat fixe :

Le secrétariat devra se situer dans un local isolé, ou en retrait de la salle de réception et au calme. Seuls le Juge et les membres du GTRU ont accès au secrétariat et aux dossiers.

Il devra être mis a disposition un photocopieur et une connexion à internet pour la communication des résultats. (Facultatif)

Le secrétariat sera constitué de une à deux personnes, ayant une certaine pratique de l'informatique et connaissant la discipline.

Service d'ordre :

Le comité d'organisation devra disposer d'une équipe suffisante pour assurer le service d'ordre sur les parcours (maintenir le groupe suiveur à 10 mètres derrière le juge), et le long des routes à faible circulation.

IV - JURY

Le jury de la coupe de France sera composé d'un juge.

Le Championnat de France et les Grands Prix SCC de R. C. I. seront organisés le week-end de pâques

I – SITE DE LA MANIFESTATION

Choix du lieu :

- Les terrains destinés à l'obéissance et à la défense doivent permettre le bon déroulement de ces épreuves. Ils doivent se rapprocher au maximum des mesures prévues par le règlement et être équipés uniquement pour les épreuves R.C.I. ou à défaut un stade.
- La nature du sol devra être telle qu'elle ne présentera aucun danger pour le chien, le conducteur, l'homme assistant, (gazon ou sol souple sans trous).
- Le terrain devra permettre de recevoir le public dans de bonnes conditions de confort (gradin, abri contre la pluie) et de sécurité. Une enceinte sportive serait adéquate.
-

Dispositions particulières :

- La veille les participants devront disposer d'un temps suffisant leur permettant de s'entraîner sur le terrain prévu pour les épreuves d'obéissance et de défense, en accord avec l'organisateur de la Finale du Championnat de France, sous la surveillance d'un membre du G.T. ou de son représentant.
- L'accès du terrain à des fins d'entraînement est interdit pendant le déroulement des épreuves.

II - ORGANISATION GENERALE

Comité d'Organisation :

- Un Commissaire Général, responsable du bon déroulement de la manifestation
- Un Commissaire Technique qualifié (désigné par le Commissaire Général), responsable de l'entraînement.
- Désigner et former un nombre suffisant de collaborateurs qualifiés (commissaires pour chaque discipline, traceurs, secrétaires etc.).
- Prévoir le matériel pour le tirage au sort

Invitations :

- Il est de bon ton d'inviter les personnalités locales et les propriétaires des terrains sur lesquels se déroulent les pistes au vin d'honneur.

Divers :

- Après le Championnat remercier les maires, les propriétaires terriens et les sociétés de chasse

III - ORGANISATION SPECIFIQUE

Secrétariat :

- 2 secrétaires chargé(e)s des carnets de travail et des résultats

Important :

Remplir correctement et rapidement les carnets de travail et élaborer rapidement le classement.

Sur le terrain :

- Un commissaire aux concurrents
- Un commissaire de liaison entre juge et secrétariat
- Un commissaire au matériel
- Un groupe de 4 personnes

Service d'ordre :

- A prévoir à l'entrée et le parking

En pistage :

- Un chef de piste.
- Le nombre de traceurs indispensables au bon déroulement, chaque traceur doit impérativement accompagner et renseigner le juge si nécessaire.
- Un commissaire pour le service d'ordre.
- Le terrain de pistage devrait offrir des conditions identiques à tous les concurrents. Des terrains variés tels que prairies, champs labourés ou parsemés de petits végétaux sont admis. Des obstacles tels que clôtures, fossés ou vallonements sont tolérés, pour autant qu'ils ne créent pas trop de difficultés au conducteur et au chien.

IV – EQUIPEMENTS TECHNIQUES

Pistage :

- Des piquets de départ en nombre suffisant propres, bien visibles et numérotés
- Des objets conformes au règlement et numérotés selon le numéro de la piste
- Un système C.B. (si possible) ou un téléphone portable pour correspondre avec le secrétariat du terrain en cas d'urgence ou pour raisons d'organisation
- Une restauration itinérante, pour les juges et les concurrents, sur la piste
- Un véhicule « guide » pour accompagner les concurrents.

Sur le Terrain :

- Deux revolvers avec un nombre suffisant de cartouches
- Deux jeux d'apportables : 2 kg, 1 kg et 650 gr.
- Un support pour les apportables
- Une palissade conforme au règlement (prévoir une deuxième)
- Une haie conforme au règlement (prévoir une deuxième)
- Un piquet de départ ou une borne pour l'obéissance.

- Deux marquages pour signaler l'emplacement « Mâles et Femelles » pour le coucher libre (les femelles derrière les mâles).
- Six cachettes solides et bien plantées.
- Trois marquages « sortie de cache » pour signalisation de la position du conducteur, de l'H.A. et du chien.

Concurrents :

- Un dossard ou brassard qui portera l'inscription Coupe de France, l'année et le lieu. Il devra être offert aux concurrents en souvenir.

V – JURY

Réunion des Juges :

La veille de la coupe de France, l'organisateur réunira le jury pour une réunion de coordination sur le déroulement de l'organisation de la finale du Championnat de France de R.C.I. à laquelle assisteront le responsable du G.T. R.C.I. ou son représentant, ainsi que le chef du concours, qui sera tenu au droit de réserve.

Fonctions des Juges et Hommes Assistants :

- Un juge par discipline et un juge suppléant ainsi que deux hommes assistants et un remplaçant.
- La présidence du jury sera attribuée au doyen des juges, il aura la charge en fin de concours de représenter ses collègues juges devant les différentes autorités. Il s'acquittera des diverses formalités et remerciements auprès des différentes instances.
- Le G.T. lors de l'une de ses réunions, par tirage au sort, attribuera la discipline à juger aux juges nommés et la diffusera assez tôt au jury, ainsi qu'aux concurrents par voie de presse.
 - Le juge suppléant en accord avec le chef de concours devra :
 - Participer au choix des terrains de pistage.
 - Participer à la mise au point de l'horaire de travail.
 - Donner les directives aux traceurs.
 - S'assurer de la conformité des objets et de l'ordre de leur pose.
 - Contrôler l'imprégnation des objets et le traçage correct des différentes pistes.

Litiges :

Un représentant du G.T. nommé assurera la supervision du concours pour régler les problèmes techniques s'il y a lieu, afin de décharger les juges de tous soucis matériels.

Il prendra toutes mesures pour régler le litige en demandant à consulter le chef de concours ou le jury, selon qu'il s'agisse d'un point de vue d'organisation ou de règlement.

Le Championnat de France et les Grands Prix SCC en Ring seront organisés l'avant dernier week-end complet de juin

I - SITE DE LA MANIFESTATION

- Un stade d'une capacité suffisante.
- De tribunes couvertes.
- D'un terrain plat, bien clos pour le ring.
- D'un local pour les hommes assistants durant le concours, la présence d'un kiné est obligatoire.
- Une salle la veille du championnat ou le groupe pourra se réunir pour y tenir sa réunion .

II - ORGANISATION GENERALE

- Le vendredi après midi, TROIS chiens de qualité devront être mis à la disposition du jury pour la préparation des hommes assistants
- Le tirage au sort de l'ordre des exercices devra être réalisé avant 15 h
- Le terrain devra être tracé et disponible avant 15 h. pour que les réglages soient réalisés en public.
- Prévoir un endroit réservé aux officiels dans la tribune couverte.
- Le tirage au sort du passage des concurrents devra s'effectuer au moment du vin d'honneur, le vendredi soir à proximité du terrain.

Le Président du Jury devra recevoir un mois avant le Championnat :

- Les dimensions du ring.
- L'emplacement réservé au jury, des hommes assistants.
- L'emplacement des tribunes, buvettes, stands.
- Les portillons possibles pour les entrées et sorties des concurrents et hommes assistants

III – ORGANISATION SPECIFIQUE

Sur le terrain :

- Quatre hommes de corvées connaissant bien le maniement des sautoirs et restant à la disposition du jury.
- Un commissaire aux concurrents, chargé d'avertir et de diriger chaque concurrent avant son entrée sur le terrain, afin d'éviter tout retard.

IV – JURY

- Il est impératif que les juges et hommes assistants, s'ils le souhaitent, puissent se restaurer à l'écart des autres convives.

V – SECRETARIAT

- Prévoir deux ou trois secrétaires de terrain formés administrativement et entraînés à ce genre de travail. Le secrétariat et sous l'entière responsabilité du GTR.

VI – EQUIPEMENTS DIVERS

Sur le terrain :

- Traçage conformément aux directives du jury et celles du GTR
- Abri pour le secrétariat.
- Sauts conformes au règlement.
- Bâche de protection contre les intempéries pour la palissade.
- Trois revolvers 9 mm et des balles.
- Appâts en nombre, en taille, en variétés conformément au règlement.
- Matériel de nettoyage (pelle sciure).
- Un panneau pour afficher les feuilles de pointage.
- De l'eau pour désaltérer les chiens.
- Prévoir tout le matériel de rechange en cas de bris.
-

L'Organisateur du Championnat de France en Ring s'engage à organiser le Championnat et le Grand Prix SCC des DOM - TOM

CHAMPIONNAT EN RING et LE GRAND PRIX SCC

DES D. O. M. - T. O. M.

Le Championnat et les Grands Prix SCC des D. O. M. – T. O. M. seront organisés le week-end avant la finale Ring

I - CONDITIONS GENERALES

Chaque fois que ce Championnat se déroulera sur le territoire métropolitain, il aura lieu le week-end qui précède la « **Coupe de France en Ring** ». Toutefois, si cette importante compétition devait être organisée dans un département ou territoire d'Outre-mer, elle sera programmée entre le premier et le dernier sélectif.

II - CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Les chiens prétendant à cette participation devront être conduits et appartenir à un conducteur et propriétaire résidant de façon permanente dans un département ou territoire d'Outre-mer depuis **un an au moins dans la saison canine suivant le précédent Championnat**,
- Les conditions de participation sont fixées par le Groupe Travail Ring et entérinés par la CUN « CBG »
- Les juges et H. A. du Championnat sont choisis par la CUN « CBG », sur proposition du G.T. Ring.
- éventuellement le titre de champion des DOM TOM, mais c'est le premier concurrent suivant dans le classement et n'ayant pas participé aux sélectifs qui se verra invité à la finale

V – DISPOSITIONS PARTICULIERES`

- Le titre « **Champion des D.O.M. - T.O.M.** » sera décerné au vainqueur en ring 3.

La Coupe de France :

Réservée aux meilleurs chiens de sauvetage en « échelon B » et sélectionnés suivant les critères retenus par le Groupe Travail des chiens de sauvetage. Elle se déroulera obligatoirement sur deux journées.

Disciplines:

- 1) Obéissance et dextérité**
- 2) Pistage**
- 3) Décombres**
- 4) Surface**
- 5) Eau**
- 6) Avalanche**

Jury

Deux juges seront nécessaires au bon déroulement de cette manifestation. Ces deux juges devront être qualifiés depuis plus de deux ans.

Le Président du Jury est désigné par le Groupe Travail des Chiens de Sauvetage.

Préparatifs

Le Comité d'Organisation devra prévoir, quelques mois avant la finale, un rendez-vous sur le site avec le jury et un membre du GTS afin de parfaire les terrains.

Il est obligatoire de faire parvenir aux concurrents et aux membres du jury, au moins un mois avant la finale :

- Un plan de la ville avec situation du terrain d'obéissance et de dextérité.
- Un plan des terrains de recherche en précisant leurs localisations et dimensions.

Organisation générale

Un chef de concours sur chaque site afin de coordonner les déplacements, d'informer les participants et de renseigner le public sur les emplacements autorisés.

Un vétérinaire durant la durée des épreuves avec véhicule.

Un service d'ordre pour le parking et la gestion des entrées.

Prévoir le matériel pour le tirage au sort : passage des concurrents, exercices d'obéissance et tables. Installer du matériel de sonorisation, avec un micro HF.

Secrétariat

Secrétariat général : 1 secrétaire chargé(e) des carnets de travail et des résultats .Ce secrétariat « fixe » devra se situer dans un local indépendant, au calme et interdit d'accès à toutes personnes autres que le jury et les membres du G.T.S. A l'extérieur de ce secrétariat, installer un panneau afin d'afficher les feuilles de pointage .

Deux secrétariats mobiles seront assurés par des personnes formées administrativement et entraînées à cette activité.

Il sera mis à leur disposition tous les équipements et documents nécessaires à l'exécution de leur fonction (papier brouillon, calechettes, feuilles de pointages préparées, programme à jour ...)

Réception - Accueil :

Prévoir l'accueil des officiels le vendredi matin et les concurrents dans l'après midi.

Avant la cérémonie d'ouverture, le programme du week-end et un dossard sera attribué à chaque concurrent.

Dès le vendredi, une salle devra être prévue pour la réunion du Groupe Travail ainsi que pour une réunion exceptionnelle des juges, des animateurs régionaux et concurrents.

Tous les sites devront être disponibles le vendredi dans la matinée pour permettre au jury de mettre en place son agencement

A partir du vendredi matin, aucun entraînement ne sera tolère sur les sites.

Descriptif des sites :

Il est important que les terrains de recherche se trouvent aux alentours du terrain d'obéissance et de dextérité et qu'ils soient clairement indiqués et balisés (moins d'une heure de déplacement entre les terrains).

Obéissance et dextérité :

Un stade ou un terrain clôturé d'environ 4000m² et devra permettre de recevoir le public dans de bonnes conditions de confort (gradin, abri contre la pluie) et de sécurité. Une enceinte sportive peu être envisagée. Il est rappelé que le terrain doit être tracé d'après les instructions du Juge.

Pistage:

Les pistes doivent contenir, au minimum, trois changements de terrain. Le terrain peut se composer de forêt, des prés et des champs, ainsi que comprendre des traversées de sentiers et de rues. Des obstacles tels que clôtures, fossés ou vallonements sont autorisés. Un minimum de 3 hectares est nécessaire pour chaque piste.

Décombres:

Constructions effondrées et partiellement effondrées, peut être constitué de différents matériaux de construction d'au moins 1500 m², sur un ou plusieurs étages. Un terrain de décombres contient au moins 10 cachettes parmi lesquelles 6 au moins sont des espaces sombres ou des trous, 2 cachettes au moins d'une profondeur d'environ 2 mètres et 2 au moins placées en hauteur à 2 mètres. Le terrain de recherche possède au moins deux des variantes de cachettes. Uniquement des bâtiments non effondrés pour la recherche ne sont pas autorisés, mais des espaces distincts peuvent être inclus dans le terrain de recherche. Les organisateurs doivent prévoir feu, moteurs en marche, martèlement et

bruits divers sur le terrain.

Surface :

Un terrain de 40000 m² et au moins 50% consistant en zone couverte ou bâtiments. Des cachettes en hauteur, de deux mètres maximum et spécifiques à la topographie du terrain, sont autorisées.

Eau:

Les exercices peuvent être réalisés en lac, rivière ou bord de mer.

La rive doit être spécialement choisie pour que le chien passe la majorité des exercices dans l'eau mais puisse aisément rejoindre la berge.

Avalanche:

Champ enneigé de 12000 m². Des drapeaux doivent indiquer les limites de la zone de recherche pour assurer une vision optimale. Ce terrain doit posséder au moins 10 cachettes d'une profondeur de 2 mètres. Prévoir un petit terrain balisé, de 10m par 10m, afin d'effectuer la recherche d'ARVA.

Organisation et besoins spécifiques

Obéissance et dextérité

Coucher sous diversion : Deux emplacements distincts « Mâle et Femelle »

Passage de groupe : Prévoir 2 équipes cynophiles (mâle et femelle) et 2 aidants

Obstacles conformes au règlement : tunnel, 3 tables, échelle, pont mobile

Prévoir cinq bâches contre la pluie afin de protéger les 3 tables, l'échelle et le pont mobile

Un porteur

Un commissaire

Un secrétaire de terrain

Deux revolvers 9mm avec un nombre suffisant de cartouches

Mettre à disposition un seau d'eau afin que les chiens puissent se désaltérer.

Prévoir un abri contre la pluie pour le secrétariat

Pistage:

Un secrétaire de terrain

Un chef de piste.

Un certain nombre de traceurs sélectionnés

Un chef de concours (coordinateur)

Divers objets conformes au règlement

Un système GPS (traçage des pistes)

Décombres:

Un secrétaire de terrain

Un chef de concours (coordinateur)

Un certain nombre de casques et de gants

Une zone d'attente

Trois victimes

Trois aidants

Barrières ou calicots afin de délimiter les zones de travail.

Prévoir un abri contre la pluie pour le secrétariat

Surface :

Un secrétaire de terrain

Un chef de concours (coordinateur)

Une zone d'attente

Trois victimes

Un moyen de communication (talkie walkie)

Barrières ou calicots afin de délimiter les zones de travail.

Prévoir un abri contre la pluie pour le secrétariat

Eau:

Un secrétaire de terrain

Un chef de concours (coordinateur)

Deux planches de surf

Un bateau a moteur et son pilote

Un bateau et son pilote

Un assistant en combinaison néoprène.

Une bouée de sauvetage avec cordage.

Une corde d'environ 5 m avec une extrémité épaisse

Prévoir un abri contre la pluie pour le secrétariat

Avalanche

Un secrétaire de terrain

Un chef de concours (coordinateur)

Deux ARVA

50 fanions

Un moyen de transport

Une zone d'attente

Trois victimes

Cinq aidants avec pelles

Un moyen de communication (talkie walkie)

Barrières, filets ou calicots afin de délimiter les zones de travail.

Prévoir, si cela est possible, un abri contre la neige pour le secrétariat.

Prescription générale

Les directives énoncées dans le règlement SAUVETAGE « échelon B » sont prépondérantes et sont à respecter scrupuleusement